



recensement agricole 2010

Premières tendances

La population active permanente travaillant sur l'exploitation se réduit de 15 500 personnes en dix ans.

Le travail total sur les exploitations mobilise 38 000 UTA (50 600 en 2000).

Chaque exploitation emploie en moyenne 1,76 UTA (1,74 en 2000).

24 800 chefs d'exploitation et coexploitants contribuent à 45 % du travail agricole. Ils étaient 6 800 de plus en 2000.

La part du travail familial reste stable sur dix ans, à hauteur de 56 %. Celle des conjoints non coexploitants et des autres actifs familiaux est toutefois en recul.

Les salariés hors cadre familial totalisent 9 800 permanents et 61 500 saisonniers pour une force de travail sensiblement identique. Leur contribution au travail agricole est stabilisée à 43 % depuis 2000.

Réduction d'un quart des actifs permanents en 10 ans

En PACA, 44 600 actifs permanents participent au travail nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles. Les chefs et coexploitants constituent le pilier de cette main d'oeuvre, fournissant 45 % du travail. En revanche, si la participation du reste de la famille est traditionnelle dans ce secteur, elle est en recul et ne constitue plus que 11 % de la force de travail, 15 % en 2000. Les conjoints non coexploitants en particulier sont de moins en moins nombreux à travailler sur l'exploitation. Cette évolution est plus marquée dans les grandes exploitations.

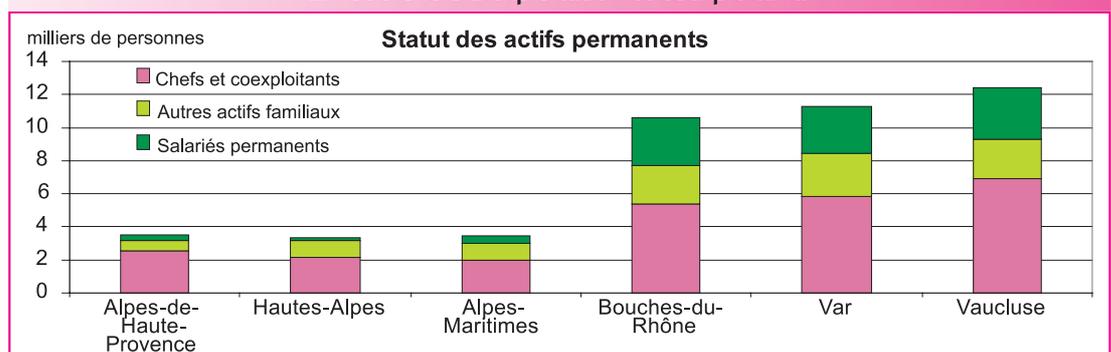
Les salariés permanents hors cadre familial fournissent 22 % du travail. Cette part est en légère augmentation. Leur nombre diminue cependant, à peu près au même rythme que celui des exploitants et coexploitants. Ces salariés sont pour la plupart salariés des grandes exploitations (79 % du total). Le nombre de salariés permanents des petites exploitations (seulement 5 % du total) ne suit pas la tendance, il augmente depuis 10 ans (+11 %). Le salariat des

membres de la famille est en retrait (-7 % en dix ans). Cependant, leur part dans le total des actifs familiaux, bien que faible, augmente pour avoisiner les 5 %. Le statut de salarié est attribué à 31 % des actifs dont le temps de travail est supérieur à un mi-temps (50 % dans les grandes exploitations). Ces pourcentages sont stables depuis 2000.

Enfin, 21 % du travail est assuré par une main d'oeuvre occasionnelle ou saisonnière. Il est fortement lié à la présence de vignes et de vergers. Ainsi, les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône concentrent à eux seuls plus des trois quarts des saisonniers de la région.

Suivant la même évolution que l'ensemble des exploitations, le nombre de celles ayant recours à des prestataires externes, entreprises de travaux agricoles et cuma, se réduit depuis 2000. L'externalisation s'accroît cependant, la part du travail réalisé par des prestataires externes passant de 0,4 % à 1,1 % en dix ans.

24 800 chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des exploitations moins nombreuses mais plus grandes

Le nombre d'exploitations est de 22 100 en PACA, soit 4,5 % du total national. Ces exploitations occupent un espace important : 610 940 ha de superficie agricole utilisée, sans compter les groupements pastoraux. Si l'on y ajoute les bâtiments, cours, bois et landes, ces exploitations s'étendent sur 759 980 ha. Près de 7 000 d'entre elles ont disparu en dix ans sur la région, l'équivalent de une sur quatre. Ces disparitions sont de deux sur trois en quarante ans. La superficie agricole utilisée a diminué de 12 % en dix ans. Cette diminution, plus forte que dans le reste de la France métropolitaine, touche tout particulièrement le secteur horticole, avec 28 % de ses surfaces et 44 % de ses exploitations en moins en 10 ans. Le secteur de l'arboriculture et du maraîchage n'est pas non plus

épargné puisqu'il perd 25 % de ses exploitations et 17 % de sa superficie agricole utilisée.

Globalement, la concentration des exploitations se poursuit et s'accompagne d'une augmentation de la superficie agricole utilisée par exploitation, qui passe de 24 ha à 28 ha en dix ans.

11 730 exploitations ont un potentiel de production d'au moins 25 000 euros et constituent les moyennes et grandes exploitations. Ce potentiel correspond dans la région à des exploitations ayant par exemple 38 ha de blé dur, ou 4,5 ha de vergers, ou 3 ha de vins de qualité ou 2,3 ha de légumes frais de plein air ou encore 13 ares de fleurs sous serre. Elles représentent 53 % de l'ensemble des exploitations, occupent 84 % de la superficie agricole et contribuent à 96 % de la production agricole potentielle régionale.

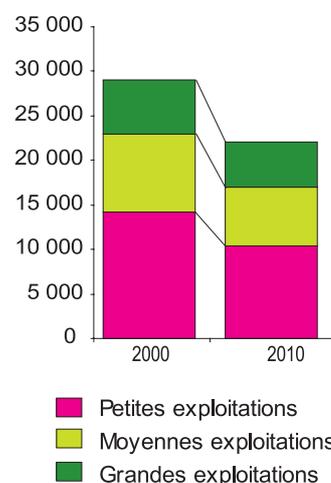
Les grandes exploitations, dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros, voient leur part augmenter : 23 % des exploitations contre 21 % en 2000. Elles occupent 45% de la superficie agricole et produisent 76 % de la production agricole potentielle régionale. Dans la

région, les exploitations considérées comme grandes ont par exemple 153 ha de blé dur, ou 18 ha de fruits, ou 12 ha de vins de qualité, ou 9,3 ha de légumes frais de plein air ou encore 50 ares de fleurs sous serre.

Les 10 % d'exploitations les plus grandes contribuent à 54 % du potentiel de production standard de la région.

47 700 € de production potentielle par UTA, contre 42 200 € en 2000.

Diminution de toutes les catégories d'exploitations en PACA



Source : Agreste - Recensements agricoles

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales

■ À venir : Premières tendances dans les six départements de la région

Suivez l'actualité du recensement sur :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

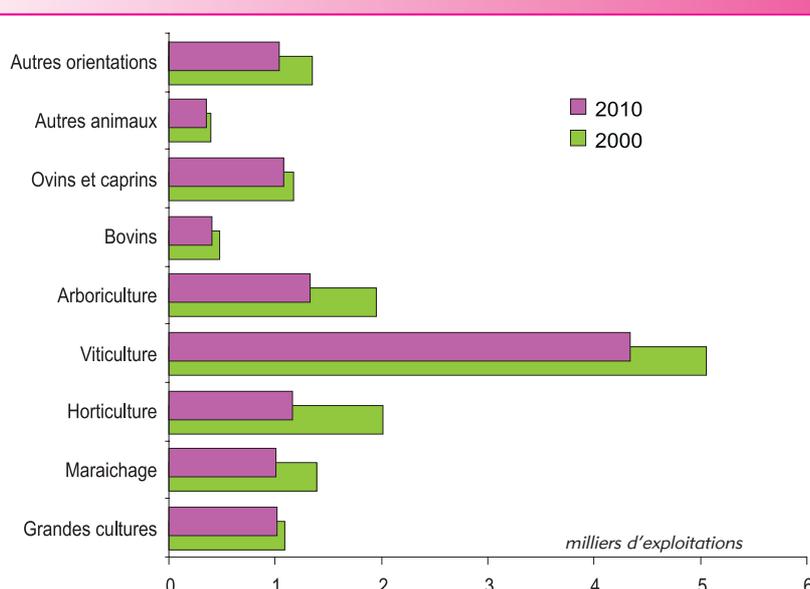
et sur :

www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Sur internet par commune, Cartographie interactive Données de cadrage Données détaillées

Plus d'une exploitation sur trois spécialisée dans la viticulture



Champ : moyennes et grandes exploitations.

Source : Agreste - Recensements agricoles

Près de deux exploitations sur dix sont diversifiées

Près de 3 600 exploitations de PACA (soit 16 % de l'ensemble), pratiquent une activité de diversification, la principale étant la production d'huile d'olive (7 % des exploitations). Les activités d'accueil à la ferme (hébergement, activités de loisirs et, plus marginalement restauration) sont présentes dans près de 6 % des exploitations agricoles de la région.

Une large majorité des exploitants diversifiés pratiquent cette activité en nom propre.

Les producteurs d'huile d'olive se distinguent des autres exploitations diversifiées par un profil spécifique ; ce sont plus souvent des exploitants

individuels, sur de petites surfaces (75 % sont des exploitations de moins de 10 hectares) ; ils sont nettement plus âgés que les autres exploitants (près de la moitié d'entre eux a 60 ans ou plus) et peu qualifiés, en particulier en terme de formation agricole (plus des trois quarts d'entre eux n'ont aucun diplôme agricole). Le profil des exploitants pratiquant une transformation du lait est presque opposé : plus jeunes, plus qualifiés.

Les viticulteurs sont relativement nombreux à héberger des touristes. La restauration ou les activités de loisir sont plus fréquentes chez les éleveurs.

Forte augmentation des exploitations sous forme sociétaire

Les exploitations individuelles restent fortement majoritaires puisqu'elles représentent 79 % de l'ensemble des exploitations mais leur nombre a fortement diminué en dix ans (- 30 %). Ce pourcentage passe à 82 % si l'on y ajoute les formes sociétaires ne comptant qu'un seul associé, majoritairement constituées d'EARL unipersonnelles. Exploitations individuelles et EARL unipersonnelles regroupent près de 51 % du

potentiel de production agricole régional. Tandis que le nombre d'exploitations individuelles chute, le nombre d'exploitations sous forme sociétaire est en augmentation. Le nombre d'EARL a ainsi augmenté de 25 % en 10 ans. Les exploitations individuelles concernent les plus petites unités mais comme en 2000, 44 % des moyennes et grandes exploitations sont encore sous ce statut.

Des chefs d'exploitation plus âgés dans l'arboriculture

La moyenne d'âge des chefs d'exploitation de PACA est de 54 ans ; 15 % ont moins de 40 ans alors qu'un tiers ont 60 ans ou plus.

Les chefs d'exploitation ont tendance à être d'autant plus âgés que leur exploitation est de petite taille : 57 ans en moyenne pour les chefs d'exploitation de moins de 10 hectares,

48 ans pour ceux dont l'exploitation dépasse 100 hectares. C'est dans l'arboriculture et, dans une moindre mesure, la viticulture, que les exploitants sont les plus âgés. Les éleveurs sont les plus jeunes.

Age et niveau de formation agricole sont étroitement liés : les exploitants les mieux formés sont les plus jeunes.

7 400 exploitations commercialisent des produits par circuit court, soit un tiers des exploitations de la région. Ce sont les exploitations de polyculture-polyélevage ou de maraîchage-horticulture qui pratiquent le plus ce type de commercialisation : respectivement 62 % et 56 % d'entre elles. Cette part est de 34 % parmi les exploitations d'élevage, 28 % parmi les exploitations fruitières, 26 % parmi celles de grandes cultures, 23 % parmi les exploitations viticoles.

7 900 exploitations ont des surfaces en vigne, 8 200 ont des surfaces en vergers. 1 900 exploitations ont des ovins, 1 300 ont des équidés, 1 000 ont des bovins.

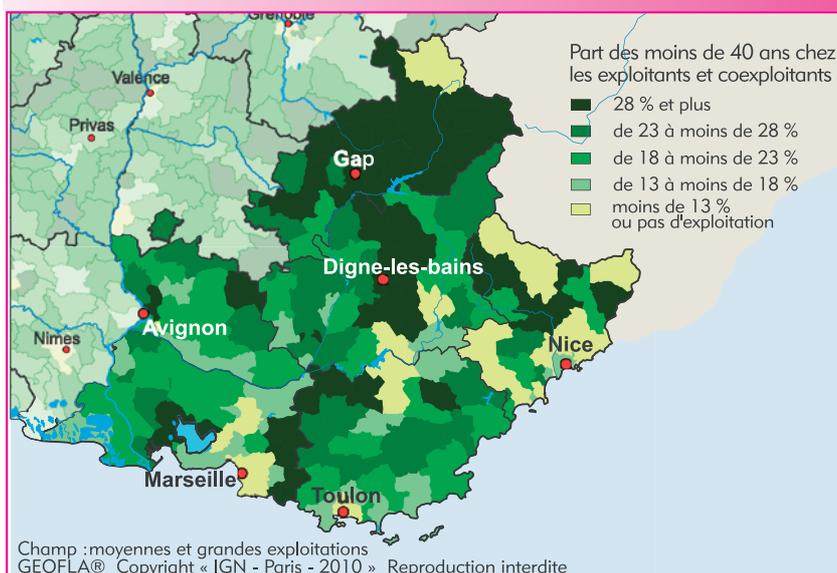
8 700 exploitations entretiennent des haies ou des alignements d'arbres.

611 milliers d'hectares de superficie agricole utilisée par les exploitations de PACA dont :
 18 % de céréales, oléagineux, protéagineux
 1 % de cultures fourragères
 45 % de superficies toujours en herbe
 15 % de vignes
 6 % de vergers
 2 % de cultures légumières

62 % de la superficie agricole n'a pas reçu de traitement phyto-sanitaire et 60 % n'a pas reçu d'engrais minéral.

27 % des chefs d'exploitation sont des femmes.

Plus de jeunes chefs et coexploitants dans les départements alpins



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

44 hectares en moyenne par exploitation

	Alpes-de-Haute-Pce		Hautes-Alpes		Alpes-Maritimes		Bouches-du-Rhône		Var		Vaucluse		Région PACA		France métropolitaine	
	2010	Evol. en % 2010/00	2010	Evol. en % 2010/00	2010	Evol. en % 2010/00	2010	Evol. en % 2010/00	2010	Evol. en % 2010/00	2010	Evol. en % 2010/00	2010	Evol. en % 2010/00	2010	Evol. en % 2010/00
Exploitations agricoles (milliers)	1,1	-21,4	1,0	-9,1	0,5	-37,5	2,6	-23,5	2,6	-21,2	3,9	-20,4	11,7	-21,5	312	-19
Chefs d'exploitation et coexploitants (milliers de personnes)	1,5	-6,3	1,3	-7,1	0,5	-44,4	3,0	-23,1	3,0	-16,7	4,8	-18,6	14,2	-17,9	423	-13
Salariés permanents hors famille (milliers de personnes)	0,3	-18,7	0,1	-45,4	0,4	-33,3	2,7	-34,1	2,7	-22,9	3,0	-10,4	9,3	-23,1	148	-5
Travail agricole (milliers d'UTA)	2,2	-28,6	2,0	-21,7	1,1	-44,6	8,3	-31,3	6,6	-18,9	11,3	-22,0	31,6	-25,6	651	-20
Superficie agricole utilisée (milliers d'ha)	118,4	-15,7	75,0	-0,5	31,0	-35,5	129,7	-10,6	59,6	-18,7	102,5	-8,8	516,1	-13,2	25 096	-2
Superficie agricole utilisée moyenne (ha)*	107,6	7,2	75,0	9,5	61,9	3,2	49,9	16,9	22,9	3,2	26,3	14,6	44,1	10,5	80	22
Cheptel (milliers d'UGB)	41,8	-19,9	63,5	-9,8	11,2	-4,9	52,0	-8,5	13,9	-14,7	13,9	-15,3	196,3	-12,3	25 618	-4
Agriculture biologique (nbre d'exploitations)	150		100		40		300		200		520		1 310		14 700	
Commercialisation via des circuits courts (nbre d'exploitations y c. viticulture)	380		330		270		790		1 310		1 400		4 480		67 200	

Champ : moyennes et grandes exploitations

* superficie moyenne, y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes

qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients per-

mettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

■ Les **activités de diversification** concernent l'ensemble des activités lucratives réalisées par l'exploitant autres que les activités directement agricoles (transformation et vente de produits transformés, agro-tourisme, travaux à façon...).